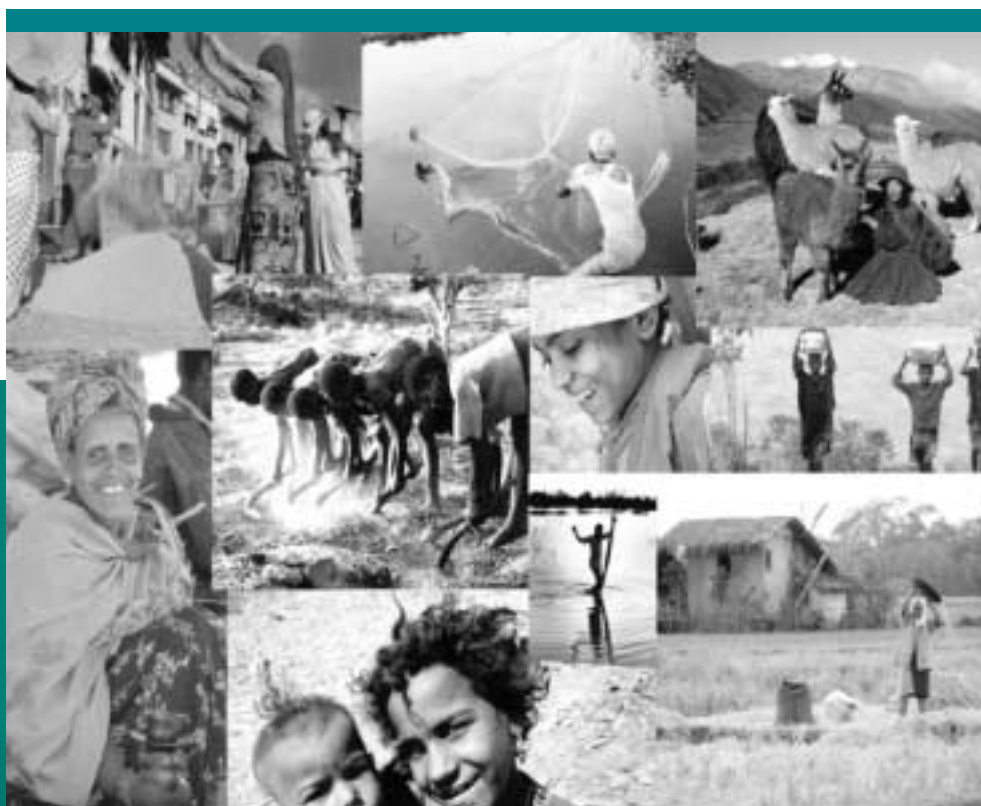


Campagne Internationale sur les Objectifs de Développement du Millénaire



Campagne Internationale sur les Objectifs de Développement du Millénaire

*Un document de réflexion de CIDSE
et Caritas Internationalis – Octobre 2003*

Que sont les Objectifs de Développement du Millénaire?

La Déclaration du Millénaire a été approuvée par les 189 états membres des Nations Unies à la fin du Sommet du Millénaire, tenu à New York, en septembre 2000. Cette déclaration dresse la liste des *Objectifs de développement du Millénaire (ODM)* qui doivent, d'ici à 2015, combattre la faim et la pauvreté, améliorer l'éducation, la santé, le statut des femmes et l'environnement. Ces objectifs constituent un engagement international de tous les gouvernements, approuvés par les chefs d'état ; ils sont en étroite corrélation, si bien qu'atteindre l'un d'eux permet de réaliser les autres. Les sept premiers objectifs mesurent le développement humain dans les pays pauvres. Chaque objectif a un ou plusieurs buts ; divers indicateurs quantifiables visent à en évaluer la mise en œuvre¹. Chaque pays adaptera les ODM à son contexte national particulier et établira un rapport sur leur progression. Lors du Sommet du Millénaire, les chefs d'état du monde ont également adopté plusieurs buts quantitatifs applicables aux pays riches, réunis par la suite dans un huitième objectif. Les éléments clés de cet objectif 8, réaffirmés en 2002 par les chefs d'état, lors de la conférence internationale sur le Financement du développement, incluent un soutien financier et des modifications de la politique d'allègement de dette et de gouvernance commerciale et économique, afin de conforter les efforts nationaux des pays pauvres pour atteindre les sept premiers objectifs.

Qui sommes-nous?

CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) est un réseau de quinze organisations catholiques de développement d'Europe et d'Amérique du Nord luttant ensemble contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice au moyen de projets concrets dans les pays en développement, ainsi que par l'éducation au développement et le lobbying.

Caritas Internationalis (CI) est une confédération de 162 organisations d'entraide, de développement et de services sociaux, présente dans 201 états et territoires du monde.

Nos deux réseaux œuvrent ensemble sur les questions de justice sociale depuis de nombreuses années, dans le cadre du **Groupe de travail sur la justice sociale**.

CIDSE et Caritas Internationalis collaborent également avec des réseaux internationaux partageant les mêmes objectifs et soutiennent les initiatives d'autres ONG, comme celles engagées dans le suivi du processus de Financement du développement des Nations Unies.

Caritas Internationalis et CIDSE aspirent à l'éradication totale de la pauvreté et à la pleine mise en œuvre de la justice sociale, dès que possible dans tous les pays, dans le respect de leur diversité. Nos organisations membres appuient des programmes de développement dans presque tous les pays du Sud, contribuant ainsi à compléter les programmes de

Les Objectifs de Développement du Millénaire

Objectif 1 : Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

But 1 : Réduire de moitié la proportion de personnes ayant des revenus inférieurs à 1 dollar par jour, d'ici à 2015.

But 2 : Réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015.

Objectif 2 : Mettre en œuvre une éducation primaire universelle

But 3 : S'assurer que d'ici à 2015, les enfants du monde entier, tant garçons que filles, pourront suivre un cycle complet d'école primaire.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation féminine

But 4 : Éliminer la disparité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire, de préférence avant 2005 et à tous les niveaux de l'éducation d'ici à 2015.

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

But 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

But 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

Objectif 6 : Combattre le VIH, la malaria et d'autres maladies

But 7 : Avoir arrêté et commencé à renverser la propagation du VIH d'ici à 2015

But 8 : Avoir arrêté et commencé à renverser l'incidence de la malaria et autres graves maladies d'ici à 2015

Objectif 7 : S'assurer de la soutenabilité environnementale

But 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et stopper la perte des ressources environnementales.

But 10 : Diminuer de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes n'ayant pas accès durable à l'eau potable.

But 11 : D'ici à 2020, avoir réalisé un progrès significatif dans la vie d'au moins 100 millions d'habitants des quartiers pauvres.

Objectif 8 : Développer un partenariat mondial pour le développement

Alors que les sept premiers objectifs sont centrés sur des changements pouvant être mesurés dans les pays en développement, ils ne peuvent pas être atteints sans **l'objectif 8 : la création d'un partenariat mondial pour le développement**. Le succès de l'objectif 8 dépend de l'engagement des responsables politiques dans les pays industrialisés à transformer leurs promesses en actions.

But 12 : Continuer à développer un système commercial et financier fondé sur une réglementation, ouvert, prévisible, non discriminatoire, comprenant un engagement pour une bonne gouvernance, le développement et la réduction de la pauvreté, sur le plan national comme sur le plan international.

But 13 : Accéder aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, incluant un accès hors taxes et quotas pour leurs exportations ; alléger la dette pour les pays pauvres très endettés avec annulation de la dette bilatérale ; et une aide publique au développement plus généreuse pour les pays s'engageant à réduire la pauvreté.

But 14 : Accéder aux besoins spécifiques des états en développement enclavés et des petites îles.

But 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales afin de rendre leur dette soutenable à long terme.

But 16 : En coopération avec les pays en développement, développer et mettre en œuvre des stratégies de travail décent et productif en faveur des jeunes.

But 17 : En coopération avec les industries pharmaceutiques, donner accès, à prix abordable, à des médicaments essentiels aux pays en développement.

But 18 : En coopération avec le secteur privé, rendre disponibles les bénéfices des nouvelles technologies, particulièrement de l'information et des communications.

L'analyse des indicateurs peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

développement nationaux et multilatéraux. Toutefois puisque les bases du développement régional et national reposent sur des structures mondiales appropriées, CIDSE et Caritas Internationalis mènent aussi des activités de plaidoyer et de lobbying en vue d'un environnement économique, financier et commercial amélioré ne venant pas entraver les efforts de développement du Sud. Nous croyons possible de mobiliser plus rapidement les ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté et mettre plus de justice dans les relations entre hommes et femmes et nous regrettons que fassent toujours défaut volonté et engagements politiques. Cependant, le fait que tous les gouvernements se soient accordés sur un minimum de ces objectifs communs est un signe politique d'espoir, offrant à la société civile un utile outil de suivi. Pour la première fois, les chefs d'état du monde ont accepté de travailler ensemble – dans le cadre d'un calendrier établi – pour un monde libéré de la faim et de la pauvreté. S'ils sont atteints, ces objectifs représenteraient un premier pas, encore insuffisant, vers l'élimination de la pauvreté dans le monde et montreraient que les nations peuvent ensemble œuvrer au bien commun. De fait, les pays industriels ont accepté d'étendre leurs propres politiques et promesses économiques aux pays pauvres. Cependant, un réel progrès dépend de l'engagement des responsables politiques à mettre en œuvre les engagements pris avec les ODM. Ceci requiert donc une action organisée de la part des individus et des organisations de la société civile mondiale pour qu'ils en rendent compte.

Les ODM rassemblent en les simplifiant les engagements internationaux pris lors des sommets des Nations Unies de la dernière décennie. Ils pourraient donc offrir un cadre politique mondial aux gouvernements, aux organisations internationales, au secteur privé et à la société civile, pour combattre la pauvreté ainsi que l'inégalité sociale et entre les sexes.

Comment atteindre les ODM?

1. En partageant la responsabilité

Caritas Internationalis et CIDSE estiment que les ODM ne peuvent être atteints qu'à la condition que tous les gouvernements, riches ou pauvres, institutions internationales et société civile partagent la responsabilité de les

mettre en œuvre. Les pays du Nord doivent offrir davantage de ressources financières et de plus justes mesures fiscales afin de répondre plus efficacement aux besoins identifiés par les pays du Sud. Ceux-ci doivent consacrer un large pourcentage de leurs ressources propres aux besoins de base (eau potable, nourriture, santé, éducation, logement, création d'emplois avec des salaires et conditions de travail décentes), éliminer les grandes inégalités nationales et internationales qui se dressent sur le chemin du progrès et soutenir des politiques encourageant croissance et réduction de la pauvreté. Les entreprises du secteur privé doivent assumer la responsabilité qui est leur de manière à ce que leurs activités contribuent à une croissance durable et socialement juste. La société civile joue un rôle crucial dans le suivi tant des politiques des pays du Nord et du Sud que de l'impact des activités commerciales.

2. En procurant un financement par :

a) Une aide accrue et de meilleure qualité

Bien que les états bailleurs se soient engagés en 1970 à verser 0,7% de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement (APD), aujourd'hui seuls Pays-Bas, Norvège, Danemark et Suède y parviennent. Le pourcentage moyen d'aide au développement n'est que de 0,2% du PIB selon la Banque Mondiale (2002), les Etats-Unis contribuant à hauteur de 0,1%. Toutefois, le financement des ODM pourrait demander de doubler les flux actuels d'aide, selon le Rapport Zedillo² et d'autres. Les bailleurs devront apporter substantiellement plus afin de générer les 50 milliards de dollars supplémentaires par an, estimés nécessaires d'ici 2015.

L'APD doit se concentrer sur l'éradication de la pauvreté tant en termes géographiques que de priorités sectorielles, en s'accompagnant d'une plus grande efficacité dans la planification et la gestion des ressources. Ceci implique que soit mis fin à la corruption menée par les bailleurs comme par les récipiendaires. Ceci signifie également que l'APD doit être déliée et que les pays bénéficiaires, en consultation avec la société civile (y compris les groupes de femmes), doivent avoir le premier rôle dans la conception et la gestion des programmes d'aide. Pour ce faire, ils ont besoin de flexibilité pour pouvoir affecter les ressources financières à leurs besoins plutôt qu'à ceux désignés par les bailleurs.

On parviendrait à une utilisation plus ciblée et plus efficace des ressources par une harmonisation et coordination, au niveau du pays, entre tous les bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Bailleurs publics et institutions internationales sont censés coordonner aides et programmes de prêt en fonction des « documents stratégiques de réduction de la pauvreté » (DSRP), élaborés par les pays bénéficiaires. Une telle collaboration permettrait de réduire l'obligation de production de rapports qui constituent un gaspillage des ressources nationales et internationales. Les DSRP offrent un cadre politique propice à l'expression des voix et intérêts des populations pauvres lors des processus décisionnels politiques et économiques qui affectent le plus leurs vies. Cependant, le succès des DSRP dépend non seulement de la volonté des bailleurs de permettre aux pays d'assumer le contrôle de leur développement économique et social, mais aussi des capacités des gouvernements et de la société civile. Acquérir ces capacités demandera un important investissement en ressources et en aide technique.

b) L'annulation de la dette

La dette constitue, dans tous les pays pauvres très endettés et dans la plupart des pays à revenu intermédiaire, un obstacle majeur à la fourniture en eau potable, nourriture, éducation et soins. Toutefois ces pays n'obtiennent un allègement de dette qu'à la condition de remplir les critères arbitraires décidés d'un commun accord par leurs créanciers. Une autre approche de l'allègement serait celle qui soustrairait le montant du service de la dette de celui nécessaire à atteindre les ODM. Les jugements portés sur la capacité d'un pays à rembourser ses dettes doivent donc inclure des estimations sur les revenus plausibles dont peuvent disposer les gouvernements ainsi que sur le financement requis pour que ces pays couvrent leurs besoins en développement humain³. Un tel changement rendrait l'allègement de dette objet du développement humain, plutôt que du remboursement aux créanciers, ce qui conduirait probablement à une annulation totale de la dette des pays pauvres très endettés, comme de celle de nombre de pays à revenu intermédiaire.

Annuler la dette est la première étape, mais le déséquilibre du processus décisionnel entre débiteurs souverains et créanciers doit lui aussi être corrigé. A ce jour, ce sont les créanciers

qui établissent les règles et prennent des décisions sur des cas particuliers, se fondant sur des informations et analyses qu'ils ont eux-mêmes générées ou commandées.

La persistance de la crise de la dette, l'approche hésitante des créanciers quant à sa résolution et les montants dérisoires d'allègement de dette offerts par l'initiative PPTTE renforcée (près de 20 ans après que la crise ait émergé dans les pays à faibles revenus), a conduit les groupes militants internationaux à demander une refonte des mécanismes internationaux d'allègement. CIDSE et Caritas Internationalis constatent qu'il est urgent et nécessaire qu'institutions et pays créanciers révisent l'injuste déséquilibre des processus décisionnels venant actuellement saper la gestion internationale des crises de dette – où les créanciers exercent un contrôle indu sur le rythme, le volume et l'éligibilité des annulations. Pour venir à bout de cette asymétrie structurellement et éthiquement inacceptable, nous proposons de prendre sans tarder en considération l'établissement d'un *processus d'arbitrage équitable et transparent* pour les pays endettés du Sud⁴.

c) Des ressources nouvelles

Le commerce de devises et autres produits financiers génère des profits pour les institutions et milieux d'affaires non encore taxés. Un grand nombre de ressources nouvelles, aujourd'hui en discussion, pourraient devenir de nouveaux instruments de financement du développement ; ainsi une taxe sur les émissions de carbone et sur les transactions financières. Une très faible taxation (0,1%) du commerce des devises, connue sous le nom de taxe sur les transactions financières, pourrait être de façon transparente un excellent instrument de réalisation des ODM⁵ ; elle doublerait l'APD actuelle. Le problème relatif à la concurrence fiscale s'éviterait par une coordination de cette taxe sur les transactions financières au plan régional et international. Si était appliquée une taxation universelle sur les capitaux, l'injuste répartition de son poids (recettes envers capitaux) pourrait être graduellement levée.

d) Une coordination fiscale internationale

L'interdépendance internationale économique et financière croissante contraint les pays à établir et renforcer divers instruments de taxation. Afin de contribuer à atténuer l'instabilité des flux de capitaux, il devient de

plus en plus nécessaire d'améliorer les dispositions relatives à la coopération fiscale internationale, pour réduire les occasions d'évasion fiscale et fermer les paradis fiscaux.

e) L'élimination des subventions aux exportations agricoles et l'accroissement de l'appui du Nord à une agriculture durable et au développement rural du Sud

L'objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la faim dans le monde et d'atteindre la sécurité alimentaire exigera des pays développés un changement majeur dans l'utilisation des subventions. Actuellement les pays de l'OCDE dépensent chaque jour un milliard de dollars pour leurs secteurs agricoles – soit six fois plus que leur aide totale aux pays pauvres. Plus important, leurs subventions conduisent au *dumping*⁶ avec des importations bon marché et l'éviction des agriculteurs des pays pauvres. Les pays du Nord, par leurs tarifs douaniers, bloquent également les importations de produits agricoles en provenance des pays en développement. Subventions et tarifs douaniers réunis faussent le marché et détruisent le gagne-pain des petits agriculteurs et des petites communautés. Les bailleurs de fonds devraient arrêter ces pratiques pour, à la place, aider à financer l'agriculture durable du Sud.

3. En construisant des relations équitables entre Nord et Sud

Les règles du système commercial et financier international se sont lourdement empilées au détriment des pays en développement. Le système de gouvernance mondiale pourrait devenir plus équitable si un réel engagement envers la démocratie existait au sein des institutions multilatérales. Afin d'œuvrer efficacement et avoir une légitimité politique, ces institutions doivent être (re)modélées de façon à devenir des forums ouverts, représentatifs et responsables. Une telle réforme implique une plus grande représentation et participation de la part des pays pauvres au sein du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Cela signifie également de donner à des Nations Unies réformées et renforcées un rôle central dans les relations avec les institutions financières internationales.

La *stratégie de réduction de la pauvreté*, cadre applicable à tous les financements des bailleurs comme à l'allègement de la dette,

lancé par la Banque Mondiale et le FMI, requiert des pays pauvres, pour bénéficier d'un allègement et d'un financement des bailleurs, de produire un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), nationalement approprié. Ceci marque un éloignement de la pratique de l'ajustement structurel, lourde de conditionnalités. Toutefois le succès de cette autre approche requiert des changements dans les politiques, pratiques et comportement des gouvernements, de la société civile et de leurs partenaires du Nord. Les gouvernements devront montrer une plus grande ouverture et une plus grande responsabilité quant aux dépenses et décisions, ainsi que leur volonté d'agir en prenant en compte divers intérêts et points de vue. Investir dans des programmes est donc nécessaire au renforcement des capacités des gouvernements comme de la société civile à planifier et mettre en œuvre de tels DSRP nationalement appropriés.

En plus d'offrir davantage de voix aux pays pauvres, construire des relations équitables exige un engagement de **transparence, responsabilité et cohérence**. Gouvernements et organisations internationales doivent être transparents quant à la façon dont ils décident subventions, prêts, conditions qui les accompagnent et clauses commerciales. En même temps, bailleurs et créanciers doivent assumer la responsabilité de leurs décisions et actions ; ils doivent également rendre compte de la manière dont l'aide est utilisée et tenir les pouvoirs publics légalement responsables de son mauvais usage. Les institutions financières internationales ne devraient plus être dans la position d'être seules à avaliser ou rejeter les DSRP. Les évaluations des DSRP devraient impliquer un choix plus large d'acteurs, incluant agences des Nations Unies et bailleurs bilatéraux⁷.

La communauté internationale reconnaît la nécessité d'un changement fondamental des relations entre bailleurs et bénéficiaires. S'il est couronné de succès, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NoPaDA) pourrait être une bonne expérience de la façon dont les pays – en lien avec les organisations de la société civile et avec une attention particulière à la représentation féminine – commencent à créer un partenariat fondé sur les principes de **réciprocité, établissement d'objectifs communs, apprentissage mutuel, participation et appropriation**. Les gouvernements africains seront ainsi capables

d'approcher les bailleurs avec des normes communes pour mesurer leur propre progrès et leur propre responsabilité⁸.

Les organisations de la société civile ont un rôle crucial à jouer en promouvant des relations équitables entre les sexes et pour la transformation des relations Nord-Sud. Nombre d'organisations de la société civile, y compris des membres de Caritas Internationalis et CIDSE, sont déjà activement impliquées dans le plaidoyer et le suivi aux niveaux local et international de mécanismes tels que les stratégies de réduction de la pauvreté⁹.

4. En réorientant et coordonnant avec les Nations Unies le travail des institutions financières internationales et des organisations commerciales

Atteindre les ODM requiert également que OMC, Banque Mondiale, FMI et autres institutions financières internationales réorientent leurs financements, politiques et programmes. L'impact de leurs politiques sur l'éradication de la pauvreté doit être évalué par une instance indépendante, afin qu'elles puissent fonder des politiques combattant au mieux la pauvreté et qu'elles reconnaissent que leurs ressources ou politiques contribuent à la pauvreté ou à l'affaiblissement des états démocratiques. Une telle coordination devrait avoir pour objectif spécifique de s'assurer que leurs politiques soient plus cohérentes avec la charte de l'ONU et avec les ODM en particulier.

Que pouvons nous faire en tant que société civile ?

Les organisations de la société civile sont en première ligne lorsqu'il s'agit d'œuvrer à l'éradication de la pauvreté. Cependant sont souvent irréalistes les attentes à l'égard de ce que peuvent faire les seuls groupes de la société civile. Atteindre les ODM exigera par dessus tout un changement de l'engagement politique des pays et des politiques des institutions internationales. Les ODM ont été largement utilisés au niveau mondial comme outil d'approfondissement du discours sur la responsabilité mutuelle et pour sécuriser la mise en œuvre politique d'un agenda précis par pays et acteurs pertinents du développement. Cependant, la plus grande partie du travail relatif aux ODM a actuellement lieu au niveau national avec des

activités comprenant dialogues avec la société civile, campagnes locales et production de rapports sur la progression des ODM dans le pays. Une initiative sur trois ans a été lancée par les Nations Unies afin de mobiliser les réseaux de compétences de pays développés et de pays en développement à identifier, pour chaque pays, conditions et politiques nécessaires à la réalisation des ODM.

Mené par le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), le système onusien coordonne les trois piliers appuyant la réalisation des ODM :

- Rapports des pays sur la réalisation des ODM : <http://www.undp.org/french/mdg/mdgreports-f.htm>
- Recherche sur les 8 objectifs (Projet de l'ONU pour le Millénaire) : <http://www.unmillenniumproject.org>
- Efforts de campagne (Campagne internationale du Millénaire) : <http://www.undp.org/french/mdg/mdgreports-f.htm> (cf. : ci-après : contacts)

Dans ces trois secteurs, la société civile a une fonction importante à remplir en plaidant pour la mise en œuvre des engagements relatifs aux ODM.

1. Un engagement de suivi

Les ODM sont des buts concrets avec des objectifs, actions et calendriers spécifiques pour toutes les parties en responsabilité. Nous devons suivre les engagements pris par bailleurs, pays bénéficiaires et institutions internationales dans les pays où nous travaillons, tant au Nord qu'au Sud. Les ONG peuvent suivre aide au développement, dette, taxe sur les transactions financières, subventions, grâce au processus de suivi du Financement du développement des Nations Unies. A l'ECOSOC¹⁰ comme à l'Assemblée générale, les ONG auront la possibilité de responsabiliser gouvernements et institutions financières internationales quant aux engagements financiers qu'ils ont pris à Monterrey et qui ont été insérés dans les ODM (pour les documents, déclarations et informations sur le Financement du développement, cf. : www.un.org/esa/ffd). En 2005, la première évaluation générale sur la mise en œuvre des ODM se tiendra aux Nations Unies. Tous les pays devront y faire rapport et les ONG seront également invitées à faire connaître leur point de vue. Les ONG du Sud pourraient profiter de l'occasion pour

présenter des rapports alternatifs à celui de leur pays. La préparation de cet événement pourrait servir d'assise à une campagne et à un travail de lobbying.

Les ONG œuvrant avec des partenaires locaux pourraient également partager avec leurs gouvernements certaines des informations collectées dans leurs projets, afin d'aider à quantifier la progression des ODM et ainsi générer une expérience de travail en commun. Les rapports officiels réalisés, entre 2002 et 2004, par chacun des pays en développement offrent une base à des rapports alternatifs ou de suivi par les ONG. Ces rapports, connus sous le nom de *Rapports sur les Objectifs du Millénaire (ROM)*, se trouvent sur le site : <http://www.undp.org/french/mdg/mdgreports-f.htm>

(cf. : également ci-après : contacts). Le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé que le premier test important sur la mise en œuvre surviendra en 2005, quand tous les pays soumettront leur rapport sur les progrès réalisés.

2. Placer la pression sur les pays bailleurs et les institutions internationales

Au Nord, les organisations de la société civile doivent placer la pression sur leurs parlements nationaux afin d'aider au financement des ODM. Nous pouvons soulever la question des ODM avant et pendant les forums mondiaux tels que les sommets annuels du G8, les assemblées de printemps et annuelles de la Banque Mondiale et du FMI, ainsi que lors des négociations de l'OMC.

Il est nécessaire de trouver, de toute urgence, de nouveaux moyens d'évaluer les engagements des pays du Nord quant au huitième objectif des ODM. Une initiative intéressante existe à ce propos: l'indicateur d'engagement au développement, développé par le CGD/FP (*Center for Global Development and Foreign Policy* / Centre d'étude sur le développement mondial et la politique étrangère) de Washington, appelé « *Ranking the Rich* » (classer les riches) ; alors que la méthodologie est en amélioration constante, cet indicateur classe 21 des pays les plus riches en fonction de leur attachement à des politiques bénéficiant aux nations les plus pauvres. Il est destiné à éduquer et inspirer public et politiciens du monde riche quant à la manière d'aider les pauvres dans le monde, et à les tenir responsables des promesses faites

pour atteindre les ODM. Une autre initiative est programmée par les ONG de la plate-forme nationale britannique pour le développement, « *BOND* ».

Nous pouvons également analyser des initiatives en ce sens, comme la proposition anglaise de Facilité internationale de financement, à condition de ne pas compromettre le futur financement du développement, ni ajouter de nouvelles conditionnalités. Nous pouvons suivre les nouvelles initiatives des institutions internationales telles que les évaluations d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté de la Banque Mondiale et le nouveau Comité du commerce et du développement de l'OMC.

Le FMI continuera chaque année d'évaluer la situation financière de tous les pays. Afin de marquer une réelle différence, ces évaluations devraient prendre en compte les indicateurs de progrès de mise en œuvre des ODM. Nous devons également nous assurer que le processus des ODM se coordonne bien avec des processus similaires dévoreurs de temps, comme les Stratégies d'assistance pays de la Banque mondiale et les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté. Pour atteindre les ODM, des processus limités dans le temps sont nécessaires.

3. Participer aux campagnes et activités de solidarité

Les Nations Unies ont lancé une campagne internationale sur les ODM, selon l'accord dit *Consensus de Monterrey*, avec pour but de combiner efforts de la société civile et des pays afin, pour la réalisation des ODM, d'accorder priorité aux dépenses politiques et sociales. La campagne peut servir aussi à maintenir la pression pour plus de cohérence entre ministères du commerce, du développement et des finances, aux niveaux national et international.

Le bureau de la campagne du PNUD fournit aux ONG du matériel pour leurs activités, tels qu'une lettre d'adhésion et une pétition mondiale ; pour cette campagne est en préparation un site spécial qui offrira aux ONG, journalistes et parlementaires données et renseignements. Une journée spéciale de mobilisation mondiale sera également proposée. Le PNUD encouragera événements régionaux, ateliers de travail et manifestations. Pour plus de renseignements : <http://www.undp.org/french/mdg/mdgreports-f.htm> (cf. ci-après : contacts).

Les ODM étant vastes et étroitement corrélés, nous pouvons également y apporter notre contribution en appuyant les campagnes d'autres ONG sur des sujets aussi divers que commerce équitable, accès à la terre, sécurité alimentaire, droit à un travail juste et décent et l'Accord de libre commerce sur les Amériques (cf. ci-après : « liens avec la société civile »).

Réaliser les ODM n'est pas impossible. Il y faut une volonté politique et, de l'expérience acquise durant les différentes campagnes

d'annulation de la dette, d'élimination des mines antipersonnel et d'intégration de l'environnement dans le développement, nous savons qu'il est possible de susciter une telle volonté. Mais nous devons également nous souvenir qu'ils ne sont qu'un premier pas vers nos objectifs immédiats et réels : la justice, la démocratie, la paix et l'élimination dès à présent de la pauvreté.

original anglais – traduction Secours Catholique / Caritas France

Adresses pour suivre et mener campagne sur les ODM

La liste suivante a été préparée par le Service de Liaison non gouvernemental des Nations Unies (NGLS), (www.unsystem.org/ngls).

Lien sur le développement et guide

Soutenu par le Groupe de Développement de l'ONU, ce site général offre une documentation sur la façon dont les ODM sont déterminés dans les pays et par son « *resource corner* » offre un accès au guide de la société civile pour l'Afrique et un guide en langage clair sur les ODM. (www.undg.org, cliquer sur mettre en œuvre les Objectifs de Développement du Millénaire).

Liste d'abonnés en ligne sur les ODM

Il s'agit d'un service en ligne qui appuie personnel des Nations Unies, bureaux des pays et société civile, en offrant un flux continu de renseignements sur les ODM : (www.undg.org, s'enregistrer par le site web ou adresser un courriel à sarah.renner@undp.org).

Projet du Millénaire

Ce site offre tous les renseignements relatifs à l'initiative de recherche sur les ODM (www.unmilleniumproject.org).

Site Officiel des Nations Unies

Offre des informations d'ordre général sur les activités concernant les ODM, y compris des communiqués de presse et des rapports du Secrétaire général ; recensions d'événements ODM/Nations Unies ; des articles sur les ODM et le rôle des Nations Unies ; les rapports et données du pays et des statistiques sur la réalisation des ODM. (<http://www.un.org/french/millenniumgoals/>).

Indicateurs du Millénaire

Mis en œuvre par le Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, ce site contient les données du pays par indicateur ; définitions de l'indicateur ; sources de l'indicateur ; profils du pays ; et explications de chaque objectif. (<http://millenniumindicators.un.org>).

Site Officiel du PNUD

Ce site contient une section sur la campagne pour les ODM, tous les rapports des pays publiés, des documents de ressources et questions les plus fréquemment posées. (<http://www.undp.org/french/mdg/mdghome-f.htm>).

Les autres sites de l'agence des Nations Unies pour les ODM comprennent

Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme (HCHR) (<http://www.unhcr.ch/development/mdg.html>)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (<http://www.who.int/mdg/en/>).

Site ODM de la Banque Mondiale

Ce site comprend une page sur les développement des compétences et une page de recherche sur les coûts pour atteindre les objectifs (<http://www.worldbank.org>, <http://www.developmentgoals.org>).

Liens avec la Société Civile

CHOIKE (<http://www.choike.org>) : ce portail sur les sociétés civiles du Sud compile une liste globale d'articles et de ressources réalisés par la société civile et la communauté internationale sur les ODM.

CONGO : (*conference of NGOs*) la Conférence des organisations non gouvernementales en statut consultatif avec les Nations Unies (www.ngocongo.org)

CIDSE (<http://www.cidse.org>) et **Caritas Internationalis** (<http://www.caritas.org>) : ces sites des réseaux catholiques d'organisations de développement, contiennent plusieurs documents de prise de position ainsi que des déclarations sur les questions relatives aux ODM.

EURODAD (www.eurodad.org) : le site du réseau européen sur la dette et le développement contient des documents

analysant la connexion entre niveaux de soutenabilité de la dette et réalisation des ODM, y compris un document commun de CAFOD, Christian Aid, Oxfam UK et EURODAD.

INTERACTION (www.interaction.org) : le site de la plus grande alliance d'ONG humanitaires et de développement international des Etats-Unis offre un document politique sur le *Millenium Challenge Account* et des documents de dialogue sur les ODM.

WFUNA – World Federation Of UN associations (www.wfuna.org) : la fédération mondiale des associations des Nations Unies a récemment publié un rapport sur l'engagement de la société civile envers les ODM, disponible en ligne. Pour s'inscrire aux services en ligne de la WFUNA-ODM, envoyer un courriel à : mdgcampaign-subscribe@yahoogroups.com.

Contacts

Rapports du Millénaire

Jan Vandemoortele, chef de groupe, PNUD, 1 UN Plaza, Room DC1-2040, New York NY 10017, USA, téléphone+1-212/906 5862, fax+1-212/906 5857, courriel jan.vandemoortele@undp.org

Campagne du Millénaire et Média

Abigail Spring, Bureau des communications du PNUD, 1 UN Plaza, Room DC1-1900, New York NY 10017, USA, téléphone +1-212/906 5312, fax+1-212/906 5364, courriel abigail.spring@undp.org

Pour les campagnes des ONG : Marina Ponti : marina.ponti@undp.org

Projet du Millénaire

John McArthur, Uganda House UH-701, 336 East 45th Street, New York NY 10017, USA, téléphone+1-212/906 5735, fax +1-212/906 3659, courriel info@unmilleniumproject.org, site web (<http://www.unmillenium.org>).

Point de contact du PNUD avec la société civile

Caitlin Wiesen, PNUD, 1 UN Plaza, Room DC1-2058, New York NY 10017, USA, téléphone+1-212/906 5906, fax+1-212/906 5152, courriel caitlin.wiesen@undp.org

Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies (NGLS)

Palais des nations, CH-1211 Genève 10, Suisse, fax +41-22/917 0432, courriel nxls@unctad.org ou NGLS, Room DC1-1106, United nations, New York NY 10017, USA, fax +1-212/963 8712, courriel nxlsd@un.org. Le texte du NGLS sur les ODM *Roundup* et d'autres publications sont également disponibles en ligne (<http://www.unsystem.org/nxls>)

Centre pour le développement mondial

Sarah Lucas Senior Associate, Outreach and Policy, Washington, téléphone+1 (202) 416-0708, courriel slucas@cgdev.org (site web : <http://www.cgdev.org>).

Documents

Projet du millénaire des Nations Unies pour la recherche, la mise en œuvre et les rapports pays : <http://www.unmilleniumproject.org>

Objectifs de Développement de l'ONU pour le Millénaire et rapports des pays : <http://www.un.org/french/milleniumgoals/>

Statistiques et indicateurs des Nations Unies pour le Millénaire : <http://milleniumindicators.un.org>

Banque Mondiale – Objectifs du Millénaire pour le développement : <http://www.developmentgoals.org>

OCDE - Comité d'aide au développement : Indicateurs du développement : http://www.oecd.org/department/0,2688,fr_2649_34585_1_1_1_1_1,00.html

Déclaration du Millénaire des Nations Unies : <http://www.un.org/millenium/>

« *Financer le développement par la redistribution* », une prise de position de CIDSE-CI, septembre 2001 : <http://www.cidse.org/pubs/ffdpositionsept01.htm>

« *Une approche participative du partenariat pour le développement de l'Afrique* », un document de travail de CIDSE-CI, mai 2002 : <http://www.cidse.org/pubs/nepadeng.pdf>

« *The Millennium Development Goals: Towards a Civil Society Perspective on Reframing Poverty Reduction Strategies in Southern Africa* » (juillet 2003) par Neville Gabriel/Southern African Bishops' Conference (SACBC): <http://www.sacbc.org.za/>

Liste des Membres du Groupe de travail de CIDSE et Caritas Internationalis (CI) sur la Justice Sociale

Broederlijk Delen

Personne à contacter : Mme Ann De Jonghe
165, Huidevettersstraat
B - 1000 Bruxelles
Belgique
Tél. : (32)2.502.57.00
Fax : (32)2.502.81. 00
Courriel : ann.dejonghe@broederlijkdelen.be
Site web : <http://www.broederlijkdelen.be>

CCFD (Comité Catholique contre la faim et pour le développement)

Personne à contacter : M. Jean Merckaert
4, rue Jean Lantier
F - 75001 Paris
France
Tél. : (33)1.44.82.80.00
Fax : (33)1.44.82.81.43
Courriel : j.merckaert@ccfd.asso.fr
Site web : <http://www.ccfcd.asso.fr>

Center of Concern

Personne à contacter : M. Aldo Caliarì
1225 Otis Street NE
Washington DC 20017
Etats-Unis
Tél. : (1) 202.6352757
Fax : (1) 202.8329494
Courriel : aldo@coc.org
Site web : <http://www.coc.org>

Cordaid – Caritas Netherlands (CIDSE/CI)

Personne à contacter : M. Eric Bloemkolk
Postbus 16440
2500 BK La Haye
Pays-Bas
Tél. : (31) 70 3136 300
Fax: (31) 70 3136 301
Courriel : eric.bloemkolk@cordaid.nl
Site web: <http://www.cordaid.nl>

Développement et Paix – Caritas Canada (CIDSE/CI)

Personne à contacter : Mme Mary Durran
5633 EST, rue Sherbrooke
Montréal – Québec H1N 1A3
Canada
Tél. : (1) 514 257 87 11
Fax : (1) 514 257 84 97
Courriel : mary.durran@devp.org
Site web : <http://www.devp.org>

Entraide et Fraternité

Personne à contacter : Mme Sophie Charlier
32, rue du Gouvernement provisoire
B - 1000 Bruxelles
Belgique
Tél. : (32) 2 227 66 80
Fax : (32) 2 217 32 59
Courriel : sc@entraide.be
Courriel : <http://www.entraide.be>

Fastenopfer/Action de Carême

Personne à contacter : M. Markus Brun
44, Habsburgerstrasse – Postfach 2856
CH - 6002 Lucerne
Suisse
Tél. : (41) 41.210.76.55
Fax : (41) 41.210.13.62
Courriel : brun@fastenopfer.ch
Site web : <http://www.fastenopfer.ch>

Misereor

Personne à contacter : M. Reinhard Hermle
9, Mozartstrasse – Postfach 1450
D - 52064 Aix la Chapelle
Allemagne
Tél. : (49) 241.44.20
Fax : (49) 241 44 21 88
Courriel : hermle@misereor.de
Site web : <http://www.misereor.de>

Secours Catholique - Caritas France (CI)

Personne à contacter : M. Jean-Pol Evrard
106, rue du Bac
F -75341 Paris Cedex 07
France
Tél. : (33) 1.45.49.73.30
Fax : (33) 1.45.49.94.50
Courriel : jean-pol-evrard@secours-
catholique.asso.fr
Site web : [http://www.secours-
catholique.asso.fr](http://www.secours-
catholique.asso.fr)

Trocaire – Caritas Irlande (CIDSE/CI)

Personne à contacter : Mme Lorna Gold
Maynooth – Co. Kildare
Irlande
Tél. : (353) 1.629.33.33
Fax : (353) 1.629.06.61
Courriel : lgold@trocaire.ie
Site web : <http://www.trocaire.org>

Volontari nel Mondo – FOCSIV

Personne à contacter : M. Sergio Marelli
18, via S Francesco di Sales
00165 Rome
Italie
Tél. : (39) 06 687 77 96
Fax : (39) 06 687 23 73
Courriel : internazionale@focsiv.it
Site web : <http://www.focsiv.it>

Autres participants :

JOCI-IYCW

(représentant: MMTS; MIAMSI; JECI;
MIEC; FIMARC; JICI; MIDADE)
Personne à contacter : Mme Anna Gill
4, avenue Georges Rodenbach
B - 1030 Bruxelles
Belgique
Tél. : (32) 2 242 18 11
Fax : (32) 2 242 48 00
Courriel :
international.secretariat@jociycw.net

Pax Romana/ICMICA

Personne à contacter : M. Anselmo Lee
CP 315, 15 rue du Grand bureau
CH – 1211 - Genève 24
Suisse
Tél. : (41) 22 283 0707
Fax : (41) 22 823 0708
Courriel : leesh@paxromana.int.ch
Site web : <http://www.paxromana.org>

Secrétariat de la CIDSE

Personne à contacter : Mme Eva Maria
Hanfstaengl
Rue Stévin 16,
1000 Bruxelles
Belgique
Tél: (32) 2 233 37 53
Fax: (32) 2 230 70 82
Courriel : hanfstaengl@cidse.org
Site web : <http://www.cidse.org>

Secrétariat de Caritas Internationalis

Personne à contacter : M. Jacques Bertrand
Palazzo San Calisto,
00120 Cité du Vatican
Tél: (39) 06 698 797 99
Fax: (39) 06 698 872 37
Courriel : bertrand@caritas.va
Site web : <http://www.caritas.org>

Notes

- ¹ (<http://www.un.org/french/millenniumgoals/>)
- ² En 2001, le secrétaire général des Nations Unies a désigné un panel d'experts de haut niveau, sous la conduite de M. Robert Zedillo, ancien président du Mexique, afin de présenter un document de travail. Ce rapport a fourni des suggestions utiles qui ont influé sur le processus intergouvernemental.
- ³ La soutenabilité de la dette doit être jugée en fonction de la capacité des gouvernements à réunir les fonds nécessaires au financement des programmes de réduction de la pauvreté et des objectifs de développement humain. Les ressources restantes ne devraient être allouées au service de la dette que lorsque ces programmes ont été totalement financés.
- ⁴ Notre proposition concerne un processus avec quatre éléments clés : une instance décisionnelle neutre (établie sur une base *ad hoc*), le droit de tous les acteurs - en particulier les représentants de la société civile des pays concernés - à être entendus, la protection des besoins de base des débiteurs et l'institution d'une suspension automatique du service de la dette une fois le cas ouvert. Nous pensons qu'une telle procédure, équitable et transparente, aiderait non seulement à gérer de façon plus globale et durable les crises de dette existantes, mais également à réduire les futurs prêts et emprunts irresponsables.
- ⁵ La taxe sur les transactions financières offre un grand nombre d'avantages : une faible taxation (0,1%) ne gênerait pas les mouvements normaux du marché et offrirait une garantie de revenus constants pour le développement. Elle doublerait l'APD actuelle. Une taxe lourde (100%), lors des crises financières, serait un outil efficace pour empêcher une spéculation excessive et ainsi réduirait le risque de crises comme en Asie du Sud-Est en 1997 et plus récemment en Amérique Latine. Le dispositif de contrôle de cette taxation procurerait un outil au suivi des mouvements du marché et permettrait aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires à éviter une crise majeure. Avec une taxation élevée les petites économies n'auraient pas besoin d'un gros montant de « capitaux immobiliers » pour protéger leur devise. La plupart de ces capitaux pourraient servir à des investissements au profit du développement national.
- ⁶ Exporter en-dessous des coûts de production.
- ⁷ *De la dette à l'éradication de la pauvreté : le rôle des stratégies de réduction de la pauvreté ?*, une prise de position de CIDSE et Caritas Internationalis, juin 2001.
- ⁸ *Une approche participative des partenariats pour le développement de l'Afrique*, un document de travail de Caritas Internationalis et CIDSE, mai 2002.
- ⁹ *Participation de CIDSE et Caritas Internationalis à l'évaluation FMI/IBM des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté*, août 2003.
- ¹⁰ Conseil économique et social des Nations Unies.

**Groupe de travail de CIDSE et Caritas Internationalis (CI)
sur la Justice Sociale**

Broederlijk Delen, België

CCFD, France

Center of Concern, USA

CORDAID, Nederland

Développement et Paix/Development and Peace, Canada

Entraide et Fraternité, Belgique

Fastenopfer/ Action de Carême, Schweiz/Suisse

Misereor, Deutschland

Secours Catholique - Caritas France, France

Trócaire, Ireland

Volontari nel Mondo/FOCSIV, Italia

Autres participants

JOCI-IYCW

(Représentant FIMARC, JECI, JICI, MIAMSI, MIDADE,

MIEC et MMTTC)

Pax Romana-ICMICA

CIDSE

Rue Stévin 16, B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél: +32 2 230 77 22 Fax: +32 2 230 70 82

Courriel : postmaster@cidse.org

Site web: www.cidse.org

Caritas Internationalis

Palazzo San Calisto, 00120 Cité du Vatican

Tél: +39 06 698 797 99 Fax: +39 06 698 87 237

Courriel : caritas.internationalis@caritas.va

Site web : www.caritas.org